



PROTOCOLE SANITAIRE

PLANETE SCIENCES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



1. Sommaire

1. Sommaire	2
2. Contexte	3
3. Principes généraux des activités	4
4. ANIMATIONS POUR LES PARTICULIERS	6
5. CAS SPECIFIQUE DES ANIMATIONS DANS NOS LOCAUX POUR DES STRUCTURES PARTENAIRES	7
6. CAS SPECIFIQUE DES ANIMATIONS AU SEIN DE STRUCTURES PARTENAIRES	8
7. CAS SPECIFIQUE DES ANIMATIONS DE PROXIMITE	9
8. Les mesures mises en place par l'association	10
9. ANNEXES	13

2. Contexte

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, implique des mesures sanitaires particulières aussi Planète Sciences Auvergne-Rhône-Alpes a rédigé et actualisé ce protocole sanitaire afin qu'il soit adapté aux recommandations de l'Etat.

3. Principes généraux des activités

La mise en place des animations repose sur quatre principes généraux :

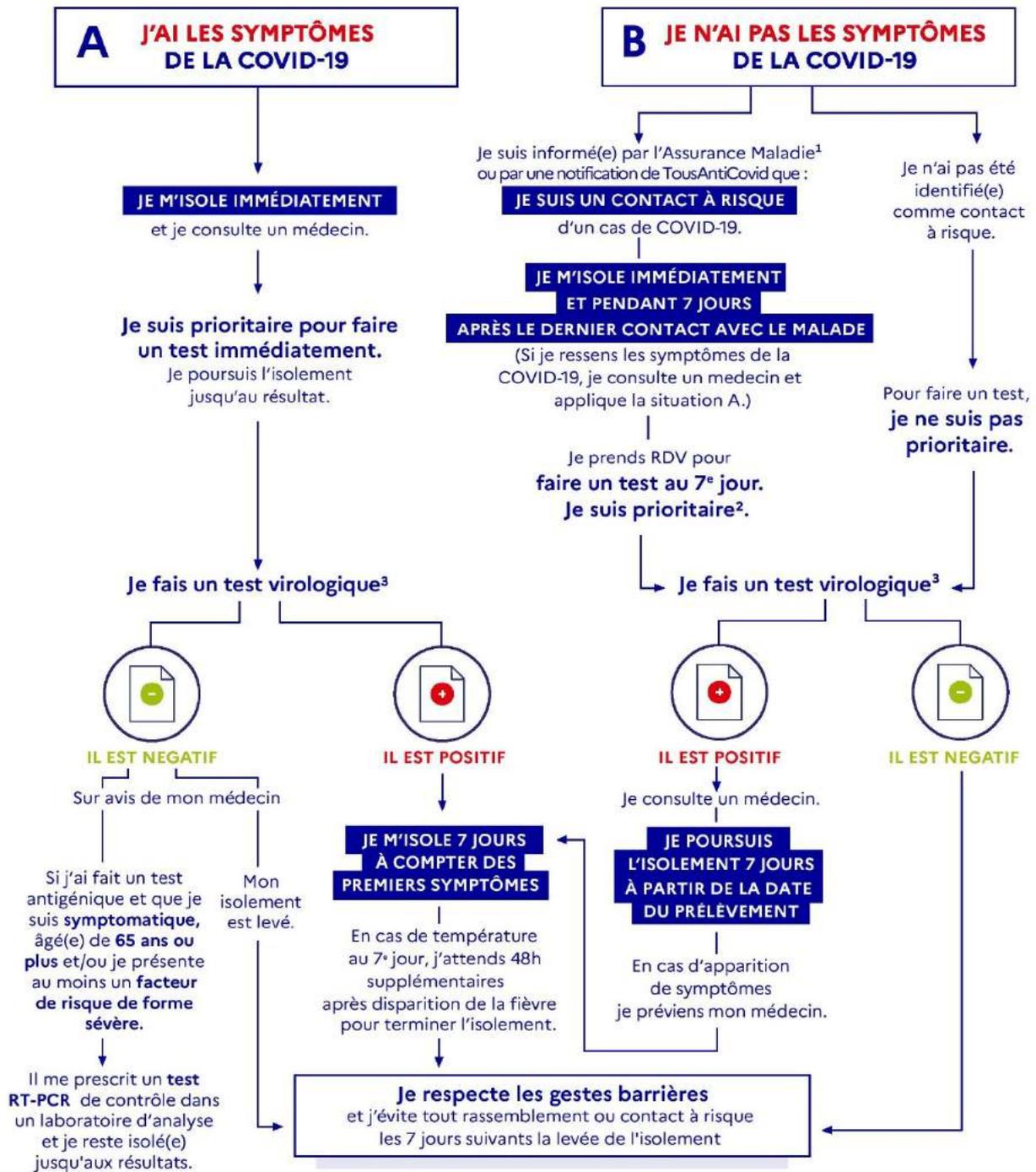
1. L'application des gestes barrière durant l'atelier
2. Le nettoyage du matériel et des locaux avant chaque nouvel atelier
3. La continuité de la démarche pédagogique de Planète Sciences mais avec une adaptation à la situation sanitaire.
4. Un fonctionnement connu et accepté par tous les participants

Les gestes barrières rappelés ci-dessous doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement pour lutter contre la propagation du virus.



ISOLEMENT, TEST : QUE FAIRE ?

Je suis contagieux(se) lorsque j'ai des symptômes, mais je peux aussi l'être sans symptômes.
L'isolement est le meilleur moyen de protéger les autres.



¹ Si je suis informé(e) par un proche qui a la Covid et j'ai eu un contact risque avec lui (contact rapproché sans masque par exemple), je limite mes contacts en attendant l'appel de l'Assurance Maladie.

² Pour les personnes vivant sous le même toit que le malade, le test est à réaliser immédiatement

³ Test virologique = RT-PCR ou test antigénique

4. ANIMATIONS POUR LES PARTICULIERS

Planète Sciences Auvergne-Rhône-Alpes continue à organiser ses activités pour les particuliers en appliquant correctement le protocole sanitaire suivant :

APPLICATION DES GESTES BARRIERES

Recommandations / principes	Mesures mises en place
Limiter le nombre de jeunes au maximum le brassage des gens	Accueil de 10 jeunes max. + 1 encadrant. Pendant les stages, interdiction d'accès au lieu d'animation aux parents et à toutes personnes externes à l'association.
Maintien de la distanciation physique entre les personnes.	Organiser des postes de travail bien identifiés avec des règles d'utilisation clairement définies.
Limiter les points de contact	Les portes et les lumières pouvant l'être seront maintenues en position ouverte/ allumée pour éviter les points de contact.
Lavage des mains	Les jeunes doivent se laver les mains à leur arrivée dans l'établissement ; avant et après chaque repas ; après être allé aux toilettes ; en fin de journée avant leur départ. Le lavage doit durer 30 secondes et le séchage est effectué par des serviettes jetables. Une seule personne au sanitaire à chaque fois
Port du masque	Le port du masque « grand public filtration supérieure à 90% » est obligatoire pour l'animateur ainsi que pour les participants (celui-ci devra être fourni par les parents).

NETTOYAGE ET DESINFECTION

Recommandations / principes	Mesures mises en place
Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels	Nettoyer les locaux après chaque animation avec des produits répondant à la norme adaptée. Le matériel commun sera nettoyé après chaque atelier, le matériel individuel avant d'être redistribué pour un autre jeune sur un nouvel atelier.
Ventilation des locaux	Aérer les locaux avec un courant d'air pendant au moins 15 minutes avant chaque atelier si cela est possible et si ces derniers ne sont pas équipés d'une ventilation avec extraction externe suffisamment puissante.
Gestion des poubelles	Chaque jeune disposera d'une poubelle de table qui sera vidée dans un sac par l'animateur à la fin de l'atelier.

Les ateliers sont encadrés uniquement par un animateur de l'association.

L'animateur présentera les gestes à tenir aux jeunes en début de tout nouvel atelier.

5. CAS SPECIFIQUE DES ANIMATIONS DANS NOS LOCAUX POUR DES STRUCTURES PARTENAIRES

Dans ce cadre-là, le protocole sanitaire sera identique à celui appliqué dans le cadre des animations pour les particuliers (cf 4.) à la seule exception qu'un animateur de la structure partenaire pourra être présent en plus de l'animateur Planète Sciences, tous deux devront porter un masque « grand public filtration supérieure à 90% ».

6. CAS SPECIFIQUE DES ANIMATIONS AU SEIN DE STRUCTURES PARTENAIRES

Dans la mesure du possible, les animations se dérouleront dans les mêmes conditions d'accueil que les animations pour les particuliers. Il conviendra de faire le point en amont avec la structure d'accueil afin de connaître au mieux le rôle de chacun des acteurs dans la bonne mise en place du protocole et de veiller à sa bonne application.

7. CAS SPECIFIQUE DES ANIMATIONS DE PROXIMITE

Dans la mesure du possible, ces animations se dérouleront en extérieur mais selon les conditions météorologiques, elles pourront se tenir dans une ou plusieurs salles d'activité permettant d'accueillir les jeunes dans les mêmes conditions que celles prévues pour les particuliers. Les masques pour les jeunes pourront être fournis en cas de besoin par l'association et du gel hydro alcoolique sera à la disposition des jeunes.

Si les animations se tiennent en extérieur, il sera prévu de veiller à limiter les groupes, à matérialiser la zone de chaque atelier et l'utilisation du gel hydro alcoolique sera privilégiée pour les lavages des mains en début et fin d'atelier.

Bien que ces animations soient gratuites et sans réservation, il sera nécessaire pour participer que chaque jeune donne avant le début de l'atelier quelques renseignements (nom ; prénom ; âge ; numéro de téléphone d'un parent ou responsable légal pouvant être contacté en cas de besoin)

8. Les mesures mises en place par l'association

LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION

Recommandations / principes	Mesures mises en place
Communication avec les représentants légaux	<p>Les responsables légaux sont informés préalablement à l'inscription du mineur :</p> <ul style="list-style-type: none">- des modalités d'organisation de l'accueil et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants à l'arrivée au sein de la structure- des conditions de fonctionnement de l'accueil- de leur rôle dans le respect des gestes barrières (fournissent à leur enfant assez de masques pour la durée de l'accueil (environ 1 masque/ créneau de 4 heures)- explication à leur enfant des consignes sanitaires à appliquer- de la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte pour l'accueil (la température doit être inférieure à 38°C)- de la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est le mineur qui est concerné- des moyens mis en œuvre en cas d'apparition de symptômes chez un mineur ou un personnel ;- de la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre mineur
Rappel de règles de fonctionnement	<p>Afficher devant et dans le lieu d'animation une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages...).</p> <p>Symboliser les postes de travail et les espaces</p> <p>Rappeler les règles de fonctionnement aux jeunes à chaque début de nouvel atelier.</p>

MESURES SPECIFIQUES

Recommandations / principes	Mesures mises en place
 limiter au maximum l'utilisation de matériel et d'outils pouvant être manipulés par tous	<p>Le mobilier non nécessaire sera neutralisé ou rangé</p> <p>L'outillage collectif sera placé sur des postes bien identifié, il devra être désinfecté par les jeunes avant et après toute utilisation avec les produits mis à disposition.</p> <p>Chaque enfant dispose d'un kit matériel nominatif de consommable et de petits outils individuels sur son espace de travail. Avant d'être utilisé sur un autre atelier, l'ensemble du matériel et du poste de travail sera désinfecté.</p>
 En cas de cas confirmé de Covid-19 au sein de la structure (participants ou encadrants)	<p>Suspension des activités et fermeture de la structure sans délais dès qu'un cas confirmé de Covid-9 sera porté à notre connaissance. L'information sera faite sans délais à l'ensemble des participants ainsi qu'aux services compétents chargés du contrôle et de l'évaluation des ACM.</p>

ACTIONS A MENER

Recommandations / principes	Actions à mener
Rappel de règles de fonctionnement	Afficher devant et dans le local une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages...).
Proscrire l'utilisation de matériel et d'outils pouvant être manipulés par tous	Ranger le mobilier non nécessaire, vider les étagères et ranger le matériel collectif (perceuse, scie, ...) Créer des kits matériels individuels avec le consommable nécessaire pour séance. Créer des lots individuels de petits outils adaptés à l'animation.
Limiter le nombre de jeunes au maximum le brassage des gens	Afficher l'interdiction d'entrée pendant un atelier devant les portes du local.
Lavage des mains	Acheter le matériel suivant : <ul style="list-style-type: none"> - Savon liquide - Serviette jetable - Mouchoir jetable
Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels	Acheter le matériel nécessaire : <ul style="list-style-type: none"> - Eau de Javel (bidon ou pastille) - Alcool - Lingettes désinfectantes selon la norme en vigueur - Masques - Visière de protection - Gel hydro alcoolique
Gestion des poubelles	Découper 10 fonds de bouteilles comme poubelle de tables et les identifier comme telle. Prévoir un récipient fermé pour les masques lavables usagés et un autre pour les lingettes et mouchoirs jetables et les identifier.

9. ANNEXES

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique**



**Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans un mouchoir
à usage unique**



**Portez un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres ne
peut pas être respectée**



**Respecter une distance
d'au moins deux mètres avec les
autres**



**Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)**



Éviter de se toucher le visage



**Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures**



**Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

W-0333-01-2003 - 22 Janvier 2020

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



Bien se laver
les mains



Mettre les élastiques
derrière
les oreilles

ou



Nouer les lacets
derrière
la tête et le cou



Pincer le bord rigide
au niveau du nez,
s'il y en a un, abaisser
le masque en dessous
du menton et ne plus
le toucher

Comment retirer son masque



Se laver les mains
et enlever le masque
en ne touchant
que les lacets
ou les élastiques



Après utilisation,
le mettre dans un sac
plastique et le jeter

ou



s'il est en tissu,
le laver à 60°
pendant 30 min



Bien se laver
les mains
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?



30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains,
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts
et les ongles



Séchez-vous les mains avec une
serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
INFORMATION IN FRENCH



0 800 130 000
(toll-free)

COVID-19

**ICI, LE MASQUE
EST OBLIGATOIRE**



**Ensemble,
faisons bloc contre le coronavirus**

17 juillet 2020

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



Bien se laver
les mains



Mettre les élastiques
derrières
les oreilles



Nouer les lacets
derrières
la tête et le cou



Pincer le bord rigide
au niveau du nez,
s'il y en a un, et abaisser
le masque en dessous
du menton

Comment retirer son masque



Se laver les mains
et enlever le masque
en ne touchant
que les lacets
ou les élastiques



Après utilisation,
le mettre dans un sac
plastique et le jeter



s'il est en tissu,
le laver à 60°
pendant 30 min



Bien se laver
les mains
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

